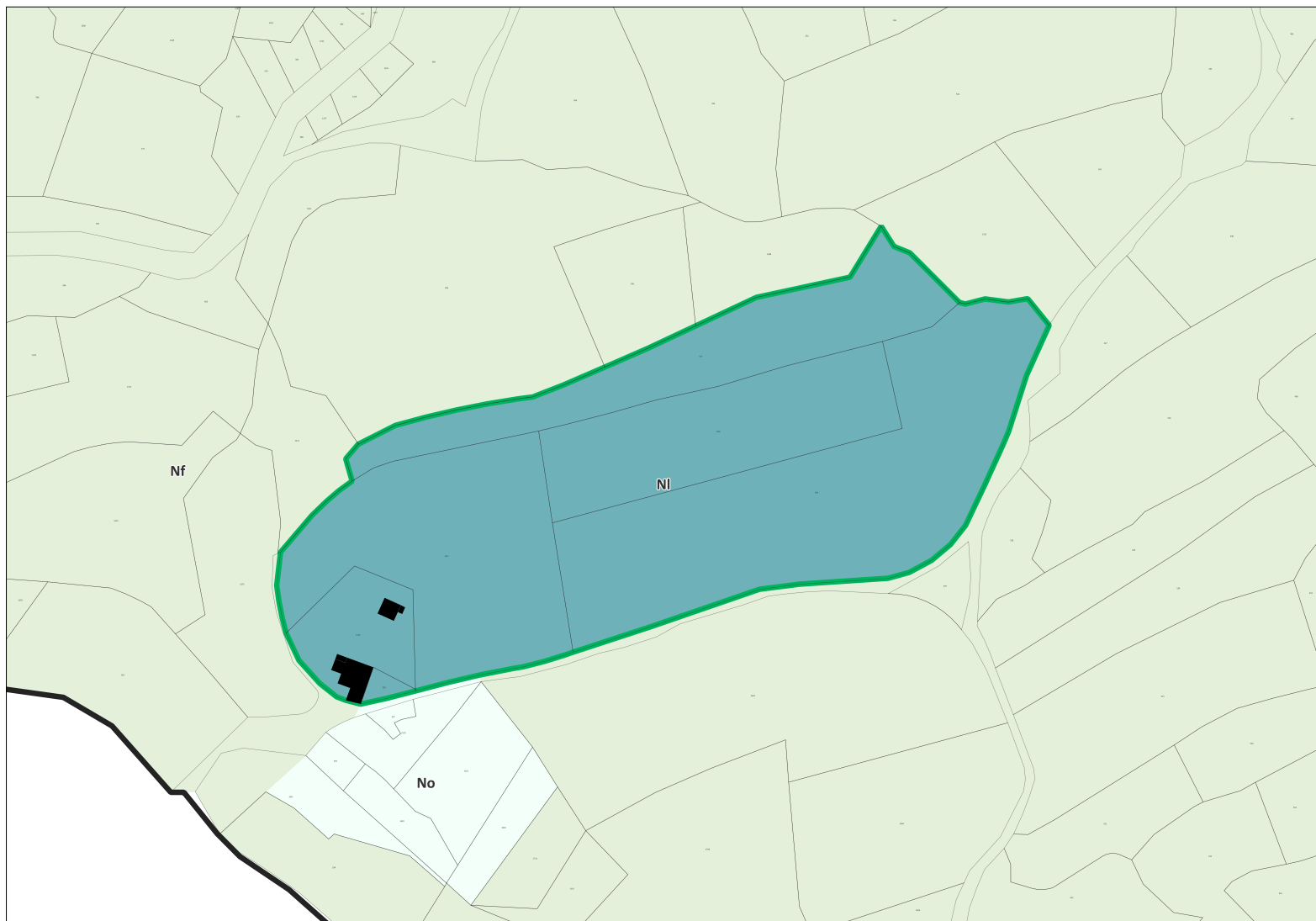




SECTEUR DU RÉGLEMENT : NI

STECAL : Secteur naturel de loisirs

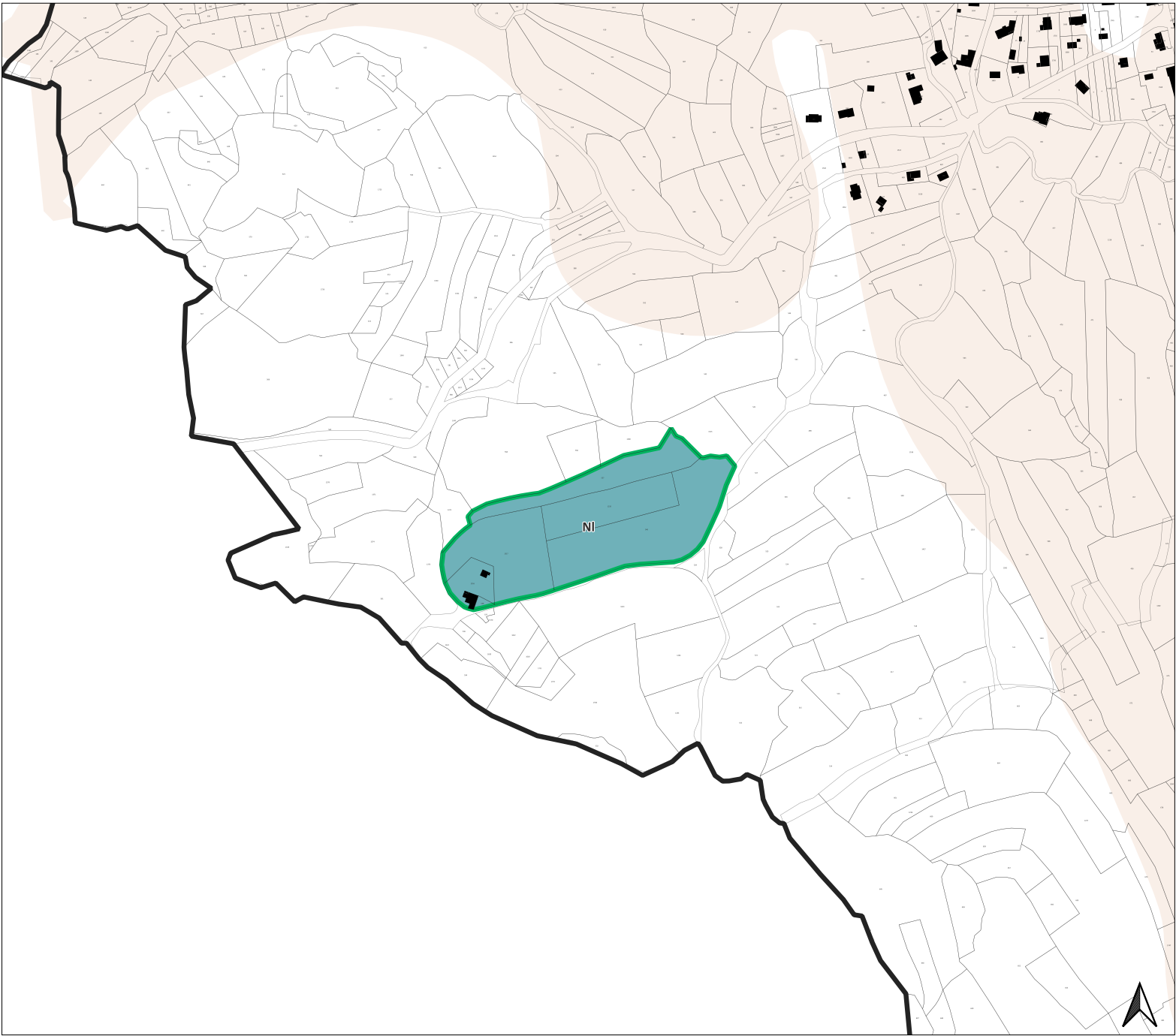
SURFACE (en ha) : 3

PROJET : > Site existant

> Privé

> Terrain de motocross : Permettre au site de se développer



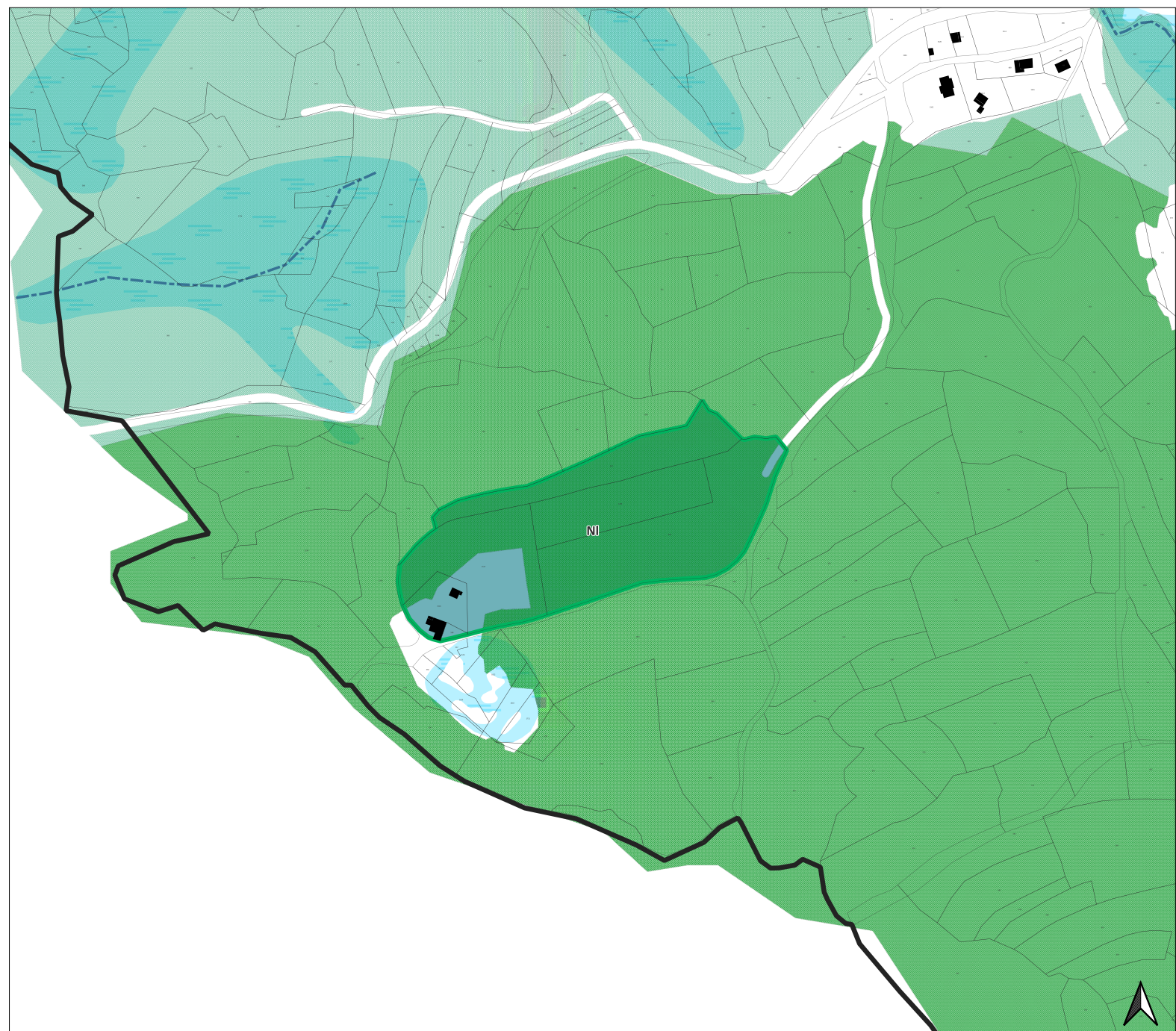


SECTEUR DU RÉGLEMENT : NI
STECAL : Secteur naturel de loisirs
ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

Enjeux liés aux risques naturels

- CRUE CENTENALE
- Niveaux d'aléa : Modéré ou fort
 - Niveaux d'aléa : Fort
 - Niveaux d'aléa : Très fort

- PPRI DE LA MEURTHE
- Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques
 - Zone rouge : zone d interdiction
- ARGILES
- Faible
 - Moyen



SECTEUR DU RÉGLEMENT : NI

STECAL : Secteur naturel de loisirs

ENJEUX : Le site est concerné par un réservoir forrestier et une ZNIEFF 2. Néanmoins, le site existe déjà. Aucun impact supplémentaire n'est attendu sur les milieux.



Délimitation du secteur

Enjeux environnementaux et paysagers



Arrêté de Protection de Biotope



ZNIEFF 1



ZNIEFF 2



NATURA 2000



Zone Humide Effective



Réserve nationale

Réservoirs trame prairie

Corridors trame prairie

Réservoirs trame forêt

Corridors trame forêt

Trame bleue



SECTEUR DU RÉGLEMENT : NI
STECAL : Secteur naturel de loisirs
ENJEUX : Le secteur n'a pas d'impact sur les terres agricoles, pastorales ou forestières

- Délimitation du secteur
- Enjeux agricoles**
 - Bâtiments agricoles
 - Périmètre ICPE
 - Périmètre RSD
 - Registre Parcellaire Graphique 2022
- Enjeux forestiers**
 - ONF- Forêts Publiques